



La Société de transport du Saguenay modifie son service en fin de soirée en raison du prolongement du couvre-feu

Saguenay, 4 février 2021 – En raison du prolongement du couvre-feu, la Société de transport du Saguenay (STS) modifie le fonctionnement de son réseau en soirée et met en place le **Service couvre-feu pour le transport en commun régulier fonctionnant avec réservation**. Il n’y a aucun changement du côté du transport adapté.

À partir du 8 février, les circuits #2, #3 et #175 demeureront en fonction selon l’horaire régulier jusqu’à 23 h 15. Les autres circuits cesseront leurs opérations régulières après 21 h 30 et le Service couvre-feu sera alors en opération pour le reste de la soirée.

Cela signifie que les derniers départs aux heures régulières (sans réservation) vers les quartiers seront à :

- 21 h du Terminus de La Baie
- 21 h 15 du Terminus de Chicoutimi
- 21 h 15 du Terminus de Jonquière

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU COUVRE-FEU APRÈS 21 h 30

Les clients qui auront à se déplacer pour des raisons essentielles après 21 h 30 pourront toujours le faire. Ils devront préalablement réserver leur transport avant midi le jour même par téléphone au 418 545-2487.

Ils recevront une confirmation de leur déplacement par téléphone, texto ou courriel, selon leur préférence. On leur indiquera à quel arrêt d’autobus (numéro) ils doivent se rendre ainsi que la plage horaire durant laquelle ils doivent y être.

Après 21 h 30, les autobus se déplaceront uniquement pour effectuer les itinéraires faits sur mesure pour répondre aux réservations des usagers. Pour cela, des autobus seront déployés par secteurs (Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Jonquière et La Baie) pour desservir les clients de manière optimale dans des délais raisonnables. Seulement les autobus qui assurent ces déplacements voyageront donc dans les quartiers entre 21 h 30 et 23 h 15.

Le Service couvre-feu est temporaire et sera en fonction seulement durant couvre-feu. Il cessera à la fin de ce dernier ou avant si son opération n'est plus possible pour quelconques raisons.

Pour utiliser le Service, les clients devront avoir un titre de transport valide ou de l'argent liquide pour embarquer dans l'autobus.

La STS tient à rappeler qu'en période de couvre-feu, seulement les déplacements essentiels sont autorisés par le gouvernement. La STS ne validera pas la nature de ces derniers lors de la prise de réservation. Cependant, prenez note que les autorités sont en droit de questionner les utilisateurs de nos services sur les motifs de leur déplacement et peuvent exiger de voir leur autorisation à tout moment.

À propos de la STS

La Société de transport du Saguenay a comme mission d'offrir des services efficaces de transport régulier et adapté aux clients du Saguenay en assurant une saine utilisation des ressources disponibles. Elle dessert une population de plus de 145 000 personnes et parcourt annuellement près de 5 000 000 km sur un très vaste territoire de 1 166 km². La STS exploite un parc de 93 autobus qui circulent sur 45 parcours et desservent plus de 1 500 arrêts.

- 30 -

Sources :

Eve-Marie Lévesque
Conseillère en communication, STS
418 540-8449
emlevesque@stsaguenay.com

Information :

Jean-Luc Roberge
Directeur général, STS
418 718-7002
jlroberge@stsaguenay.com